



BERNARD INFORMATIONS

N°17 – Printemps 2025



Chères Bernardaises,
Chers Bernardais,



Lors de la cérémonie des vœux, je vous avais évoqué la réalisation de la deuxième tranche du lotissement, le Parc de la Mairie, et notamment les fouilles archéologiques complémentaires ordonnées par le préfet de la région pour un montant de 400 000 €. Nous pourrions prétendre à une aide de 50 %. Pour autant, il reste 200 000 € à charge de l'aménageur. Dans ces conditions, Millet Aménagement dénonce notre accord et la commune reprend naturellement la maîtrise de l'opération.

Nous allons réaliser une première tranche de trente cinq parcelles environ et quatre logements locatifs sociaux sur la partie de terrain qui n'est pas concernée par les fouilles.

Ce premier semestre, l'objectif est de faire valider le permis d'aménager modificatif et de lancer l'appel d'offres. Puis, après l'été, les travaux de VRD et la commercialisation pourront débuter.

Nous mesurerons ultérieurement l'opportunité de réaliser ou non les fouilles sur les 7000 m² concernés.

Par ailleurs, je remercie, M. Marc MELIQUE, ancien militaire de carrière, de s'être porté volontaire pour assumer la présidence de la nouvelle section CATM du Bernard, afin de perpétuer le devoir de mémoire dans notre commune et accompagner les enfants qui s'investissent dans cette action lors du Passeport du Civisme.

Pour terminer, je remercie l'ensemble des associations qui vous invitent à partager des belles soirées à la salle Bois Plaisant.

Bonne lecture.

Le maire,
Loïc CHUSSEAU



ÉDITO

P.1

INFORMATIONS MUNICIPALES

P.2

- Cérémonie des vœux du maire
- CCAS - Repas de Printemps des aînés
- Chasse aux oeufs
- Le Bern'Arts, marché des créateurs
- Poursuite de la section CATM
- Travaux sur le réseau d'eau potable
- Programme «Chaque Goutte Compte»

VIE ÉCONOMIQUE, VIE MUNICIPALE

P.3

- Ecole des Dolmens
- Arrivée d'un nouvel ostéopathe
- Le CME en action
- La médiathèque

LES BRÈVES INFOS PRATIQUES

P.4

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

M. le Maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez-vous le matin, en fonction de leur jour de permanence. Contactez l'accueil au 02 51 33 30 69

MAIRIE - 2 RUE ALBERT DEMAN –
85 560 LE BERNARD
TÉL 02 51 33 30 69
mairie@lebernard.fr
www.lebernard.fr

Directeurs de la publication : Le Maire, Loïc CHUSSEAU et Maxime BARBARIT, conseiller délégué communication.

Maquette graphique : agence Z&Ko

Conception et réalisation :
Commission Communication et
service administratif Mairie Le Bernard,
Crédits photos : Mairie Le Bernard,
Communauté de communes Vendée
Grand Littoral, Ecole des Dolmens, Agence
Sésame et sources internet libres de droit
Tirage : 750 exemplaires

INFORMATIONS MUNICIPALES

RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Le 11 janvier dernier, 300 personnes se sont réunies à la salle Bois Plaisant à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire. Loïc CHUSSEAU, ses 4 adjoints et l'élu délégué à la communication ont exposé les réalisations de l'année 2024 ainsi que les projets et enjeux pour 2025. Un moment de convivialité a clôturé la matinée.



SAMEDI 5 AVRIL - REPAS DE PRINTEMPS DES AÎNÉS

Le CCAS invite les plus de 70 ans à partager un repas concocté par Fanfan la p'tite Bernardaise avec des produits locaux à partir de 12h à la salle Bois Plaisant. Ce repas sera servi par les enfants du CME. L'après-midi se poursuivra avec jeux de palets, boules, jeux de société, de cartes, etc. Pour les personnes concernées, merci de retourner en mairie le coupon situé en page 4 au plus tard pour le jeudi 27 mars. Venez nombreux !

DIMANCHE 13 AVRIL - CHASSE AUX ŒUFS

Celle-ci est destinée aux enfants Bernardais.

ANIMATION GRATUITE : Venez chercher les œufs et faire des coloriages et bricolage de Pâques !

A vos paniers ! Prêts...Partez...!



DIMANCHE 15 JUIN - LE BERN'ARTS

La commission « Animations », vous donne rendez-vous pour son traditionnel marché des créateurs de 10h00 à 19h00. Au programme : art et culture, découverte de métiers, présentation de savoir-faire etc... Bar, buvette, restauration sur place. Des animations rythmeront la journée.



POURSUITE DE LA SECTION CATM :

À l'initiative de M. le Maire, une réunion le samedi 15 février a réuni une trentaine de personnes sensibles au devoir de mémoire. L'objectif était de recréer une section CATM ouverte au-delà des anciens combattants, aux veuves, aux Opex (opération extérieure), aux sympathisants (toutes personnes majeures attachées au devoir de mémoire). M. Marc MELIQUE s'est porté volontaire pour prendre la présidence. En concertation avec M. BLUTEAU, le président départemental des CATM, une réunion à la mairie sera organisée dans un mois pour vous permettre d'adhérer à cette nouvelle section CATM Bernardaise.



TRAVAUX SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE :

D'importants travaux de renouvellement des canalisations et des branchements d'eau potable sont programmés dans le village de Fontaine. Ils concerneront les rues de la Moulinette et du Lavoir où la circulation s'effectuera par alternat, ainsi que les rue des Boulistes, du pey, du Pont Rouge et des Jardins qui seront fermées à la circulation, sauf pour les riverains. Ces travaux doivent débuter mi-mars et se poursuivront jusqu'à fin juin. Nous vous remercions de votre compréhension pour l'éventuelle gêne occasionnée.

PROGRAMME CHAQUE GOUTTE COMPTE :

La commune du Bernard s'engage activement dans la préservation de l'eau en adhérant au programme « Chaque Goutte Compte » de Vendée Eau. Ce programme aide les collectivités à économiser de l'eau en analysant leur consommation, en réalisant des diagnostics sur les bâtiments communaux et en proposant des améliorations comme l'installation de matériels hydroéconomes ou la récupération de l'eau de pluie. Des travaux ont déjà été réalisés à l'école, à la mairie et à la salle Bois Plaisant, avec l'installation de mitigeurs et mousseurs économes en eau.

VIE ECONOMIQUE, ECOLE DES DOLMENS ET CME

L'ÉCOLE DES DOLMENS

L'école des Dolmens a célébré les vacances d'hiver avec une danse Wixx, le vendredi 07 février dernier. Ces moments de détente et de festivités sont toujours très appréciés de tous.



NOUVEL OSTEOPATHE

Thomas MILLASSEAU vient de s'installer sur notre commune. Il a suivi une formation de 5 ans à Nantes. Depuis l'obtention de son diplôme, en 2022, il a commencé à travailler dans un cabinet à Coëx en Vendée.

Avec son cabinet au Bernard, il partagera donc son temps entre ces deux communes. Il sera présent le mardi et le jeudi sur le Bernard.

Thomas nous informe : « Ma pratique ostéopathique correspond à une approche fonctionnelle globale du corps humain, adaptée en fonction de chaque patient. Je suis à l'écoute des patients et mes compétences incluent la prise en charge des nourrissons, des femmes enceintes, des sportifs et des personnes âgées. L'ostéopathie est une méthode thérapeutique à visée préventive et curative. Elle se base sur l'idée selon laquelle toute perte de mobilité des tissus, les uns par rapport aux autres, peut induire des dysfonctionnements. Ceux-ci peuvent apparaître au niveau des muscles, des tendons, des viscères, du crâne ou des enveloppes (fascias). »

Pour prendre rendez-vous, vous devez vous rendre sur doctolib ou par téléphone au 06-02-64-53-43.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS EN ACTION

Le 20 février dernier, 5 enfants du CME, accompagnés de leur référente, Mme Lansmant Loussert, de Mme Chartier et de M. le Maire, se sont rendus à l'Ehpad La Berthomière à Longeville.

Ce temps d'échange et de partage intergénérationnel a débuté par un pique-nique pris tous ensemble. L'après-midi a été consacré à un atelier de poterie avant de partager un goûter.



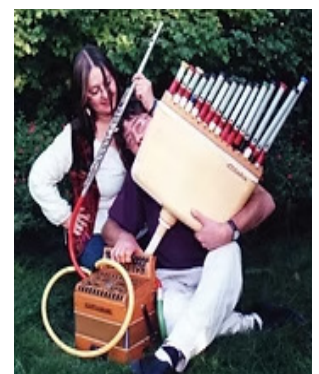
MEDIATHEQUE DU BERNARD :

Le vendredi 23 mai à 20h30, notre médiathèque accueillera le duo « Olivie Pi Fanie ». Accordéon diatonique, flûte traversière, chant, instruments insolites faits à partir de matériaux de récupération, sont les couleurs de leur palette sonore.

Avec des musiques, des chansons et des contes en parlanjhe, vous serez entraînés dans la fête, au coeur du paysage vendéen.

Ce spectacle dure 1 heure et s'adresse à tout public. Il est essentiel de réserver votre place.

Afin de s'inscrire ou de suivre l'ensemble des animations proposées au sein des médiathèques communautaires, il vous suffit d'aller sur le site www.mediatheques.vendeegrandlittoral.fr ou d'appeler le 02-51-90-18-07.



LES BRÈVES ET INFOS PRATIQUES

· SOIREEES DU 15 ET 22 MARS

Une inversion a été faite dans le bulletin municipal. La soirée du 15 mars est bien organisée par l'Amicale Laïque des Dolmens tandis que celle du 22 mars est proposée par Matjilou Music.

· NOUVEAUX ARRIVANTS

Lorsque vous emménagez sur notre commune, pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Pour cela, vous pouvez le faire en ligne [www.https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396) ou bien venir à l'accueil de la mairie.

En vous déplaçant, vous pourrez également récupérer des informations sur la vie locale et associative de notre commune.

La mairie est ouverte au public les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

· TRANSPORT SOLIDAIRE DANS LA COMMUNE

Vous avez besoin de vous déplacer pour vos courses, sorties, rendez-vous, etc. ? Des bénévoles de la commune vous accompagnent (moyennant tarifs établis selon barème).

Service à disposition de tous. Renseignement à France Services 02 44 41 80 30, en mairie ou sur www.vendeegrandlittoral.fr

Retrouvez toute l'information de votre commune sur Instagram, sur Facebook ou sur l'application Intramuros (à télécharger sur votre smartphone)



VOIR +
WWW.LEBERNARD.FR
WWW.VENDEEGRANDLITTORAL.FR

AGENDA

MARS

Samedi 8

Soirée Karaoké, Taï Chi Chuan Bernardais, salle Bois Plaisant.

Samedi 15 Mars

Soirée St Patrick, Amicale Laïque des Dolmens, salle Bois Plaisant.

Samedi 22 Mars

Soirée Cabaret, Matjilou Music, salle Bois Plaisant.

Dimanche 23 Mars

Bal, Cercle de l'Amitié, salle Bois Plaisant.

AVRIL

Samedi 5

Repas de Printemps des Aînés, CCAS, salle Bois Plaisant, pour les 70 ans et plus.

Dimanche 6

Stage de Taï Chi Chuan, sur inscription, tccbernardais@gmail.com

Dimanche 13

Chasse aux œufs, Commission communale «Animations», parc de la salle Bois Plaisant, de 10h à 12h.

Jeudi 24

Quizz des Familles, Cercle de l'Amitié, salle Bois Plaisant, 15h-17h.

MAI

Samedi 3

Exposition-vente spéciale fête des mères, Passion Déco, salle de la Mairie.

Jeudi 8

Commémoration Guerre 39-45, salle de la Mairie.

Samedi 10 / Dimanche 11

Vide dressing, ATCB, salle Bois Plaisant.

Jeudi 15

Repas fêtes des mères,

Cercle de l'Amitié, pour les adhérents, salle Bois Plaisant.

Du Vendredi 16 au Dimanche 18

24h de Zumba, Matjilou Music, salle Bois Plaisant.

Vendredi 23

Spectacle «Olivier Pi Fanie», Médiathèque VGL, à 20h30, salle de la Médiathèque.

JUIN

Samedi 14

Masterclass Zumba et Soirée Moules/Frites, Matjilou Music, salle Bois Plaisant.

Dimanche 15

Le Bern'ARTS, marché des créateurs, Commission communale «Animations», Parvis de l'église, de 10h à 19h, animation, bar et restauration sur place.

Jeudi 19

Quizz des Familles, Cercle de l'Amitié, salle Bois Plaisant, 15h-17h.

Samedi 28

Kermesse de l'Ecole des Dolmens, Amicale Laïque des Dolmens, salle Bois Plaisant.

JUILLET

Samedi 5

Gala de Salsa Bachata, Rythmes Latino Groove, salle Bois Plaisant.

Samedi 12

Soirée Bernardaise multi-associations, Commission communale «Animations», parc Bois Plaisant avec feu d'artifice à 23h.

Lundi 14

Fête Nationale, Commission communale «Animations», vin d'honneur avec animation musicale de 11h à 13h parc de la mairie.

**COUPON D'INSCRIPTION AU REPAS DE PRINTEMPS DES AÎNÉS
LE SAMEDI 5 AVRIL 2025 À 12H À LA SALLE BOIS PLAISANT**
offert par le CCAS du Bernard aux personnes de plus de 70 ans
(à retourner en mairie **au plus tard le jeudi 27 mars 2025**)

Votre (vos) Nom(s) et Prénom(s) : _____

Adresse : _____

N° de téléphone |____|____|____|____|____| Adresse mail : _____

Date(s) de naissance : _____ et _____

Accompagné(e) de mon(ma) conjoint(e) : oui non

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées et conservées par la Mairie de Le Bernard pour le fichier communication des aînés. Elles sont conservées pendant une durée suivant les dispositions légales, ou jusqu'à ce que vous vous opposiez au traitement de vos données, et sont destinées à un usage interne aux personnes habilitées de la mairie de Le Bernard.

4

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès aux données, de rectification des données, d'effacement des données, de limitation du traitement, de portabilité des données, d'opposition au traitement, d'opposition au transfert de données pour motif légitime à moins que la loi ou la réglementation en vigueur ne s'y oppose. Pour exercer vos droits, vous devez nous adresser un courrier, accompagné de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature, à l'adresse postale suivante Mairie, 2 rue Albert Deman, 85560 LE BERNARD ou à l'adresse de courrier électronique : mairie@lebernard.fr Contact du délégué à la protection des données : dpo@ecollectivites.fr

